CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205866** **VALABLE JUSQU'AU** **02/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2021

Raison sociale : 3C AGENCEMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/04/2022

Capital : 2 000

100 RUE JOSEPH ALOIS SCHUMPETER
ZA DE L AEROPORT
34470 PEROLS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER

Siret : 908 402 050 00029

Téléphone : 04 67 71 18 69 **Fax :**

Portable : 06 24 13 53 28

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :
ORCHIDEES (907 831 762) / 3CS (907 818 207) / FERNANDEZ BERNARD, MICHEL PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 9519125-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180096

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.180096

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : gestion@3cmenuiserie.com

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 966 047 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9112	Agencement (Technicité confirmée)	14	03/10/2024
9121	Salles de bains et cuisines domestiques		10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 11:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.